

Le journal de bord du chercheur

Colette Baribeau

OBJECTIFS

Cet article fait suite à une communication dans le cadre du colloque d'automne de l'Association pour la recherche qualitative (ARQ), tenu à l'Université du Québec à Trois-Rivières le 26 novembre 2004 et qui portait sur « L'instrumentation dans la collecte des données : choix et pertinence ».

Je vous propose une réflexion sur le journal de bord du chercheur afin, me semble-t-il, d'approfondir et de nuancer cette instrumentation. Je présente, à cette fin, les raisons qui m'ont poussée à me questionner sur la nature et la fonction de cet instrument. En traçant un bref historique de l'utilisation du journal de bord et en colligeant les propos de certains chercheurs contemporains qui ont traité cette question, j'avance tout d'abord une définition provisoire dont je déploie par la suite les exigences méthodologiques et scientifiques selon trois approches : le courant anthropologique, la *grounded theory* et les approches étudiant les pratiques réflexives.

ÉMERGENCE DE LA QUESTION

Je distingue trois motifs qui m'ont amenée à me questionner sur le journal de bord; premièrement, je me permets d'objectiver pour vous ma pratique personnelle en tant que chercheuse en qualitatif. Deuxièmement, je reviens aux principaux discours sur la scientificité en notant la place accordée au journal de bord comme instrument de collecte de données dans le cadre de la triangulation des données; je termine par une brève recension de certains écrits de chercheurs concernant cette question.

Pratique personnelle

Tout d'abord, il importe de préciser, particulièrement pour les jeunes chercheurs, qu'il est difficile et astreignant de tenir un journal de bord. Pour ma part, lorsque

je jette un regard rétrospectif sur ma façon de colliger les données, j'observe le recours à des formes variées d'écriture, selon les types de documents : j'annote les procès-verbaux de réunions dans la marge, je colle des billets auto-collants sur les documents annotés et dans les ouvrages où j'ai trouvé des idées intéressantes; les entrevues sont abondamment annotées, surlignées avant d'être traitées sur N'Vivo; j'utilise souvent des fiches de formats et couleurs variés; je recours à des cahiers où je note, à la volée, des mini rapports suite à des rencontres de *debriefing* à la suite de réunions houleuses ou d'observations sur le terrain. Force m'est donc de constater à la fois la diversité des types de prise de notes ainsi qu'un flottement dans sa systématisation. Force m'est aussi de constater que je n'ai jamais fait appel à ce type de corpus dans le traitement des données; certes, ce que je pourrais qualifier *d'entours* des entrevues est intuitivement pris en compte dans l'analyse (de la même façon que le sont les impressions, les images de l'entrevue elle-même qui demeurent en mémoire et remontent à la surface lorsque je lis la transcription des échanges).

J'ai dispensé, pendant plusieurs années, les séminaires de recherche en qualitatif. Je suis fréquemment revenue sur la nécessité (souvent laborieuse) de prendre des notes de terrain; toutefois, je suis restée passablement silencieuse et ambiguë sur ma propre pratique, me refusant de suggérer à des jeunes chercheurs de suivre mes traces. Il me semblait que des précisions méthodologiques claires s'avéraient plus intéressantes pour eux que mes trucs du métier parfois désordonnés ou décousus (quoique, à ma décharge, j'ajouterais souvent pertinents et personnels à ma démarche de recherche).

Le discours sur la scientificité

Je vais revenir plus en détail sur cet aspect de la question; toutefois, je note ici que le journal de bord du chercheur est mentionné dans presque chaque ouvrage méthodologique; des liens sont aussi faits avec les critères de scientificité et la triangulation instrumentale. Ces liens sont toutefois rarement explicités.

Le journal de bord aidera le chercheur à produire une recherche qui satisfait aux critères de validation de cohérence interne (...) Le journal de bord constitue un document accessoire important aux données recueillies sur le site. (Mucchielli, 1996 : 116)

Les écrits des chercheurs

La lecture de thèses et d'articles scientifiques me permet de constater que le journal de bord est très souvent mentionné comme un instrument permettant la triangulation des données et assurant la qualité de la recherche. Les données recueillies par Lorraine Savoie-Zajc, et rapportés dans le cadre d'une communication à l'ARQ traitant des critères de scientificité dans les articles scientifiques, vont dans le même sens; la chercheuse note que, dans de nombreux cas, les chercheurs mentionnent que le journal de bord a été un instrument de collecte de données et que son utilisation peut assurer la triangulation des données.

Toutefois, à ma connaissance, aucune mention n'en est faite dans l'analyse ou encore dans la discussion des résultats de recherche, les chercheurs se restreignant aux données issues des entrevues et des observations sur le terrain, par exemple.

Il faut toutefois noter que, dans les ouvrages méthodologiques, l'auteur illustre parfois d'extraits de journaux de bord les paragraphes où l'instrument est expliqué. On y retrouve surtout des données descriptives (événements qui ont marqué le chercheur lors d'observation sur le terrain).

DÉFINITION PROVISOIRE

Je propose, pour amorcer le travail de réflexion, cette première définition. Vous constaterez qu'elle est tronquée de sa fin, intentionnellement.

Le journal de bord est constitué de traces écrites, laissées par un chercheur, dont le contenu concerne la narration d'événements (au sens très large; les événements peuvent concerner des idées, des émotions, des pensées, des décisions, des faits, des citations ou des extraits de lecture, des descriptions de choses vues ou de paroles entendues) contextualisés (le temps, les personnes, les lieux, l'argumentation) dont le but est de...

Je reprendrai cette définition au terme de mon article et, compte tenu de mon propos, j'y ajouterai un but duquel découleront les exigences de rigueur.

UN PEU D'HISTOIRE

Rapidement, je veux retracer l'origine des traces écrites laissées par les premiers qui ont voulu faire œuvre scientifique. J'y distingue trois sources :

- Les journaux de voyage et les récits de marine
- Les carnets d'observation en science
- Les récits, autobiographies, correspondances diverses (dans l'ordre du « témoignage »).

Les journaux de voyage

On se rappelle facilement les journaux que tenaient les premiers explorateurs du Nouveau Monde : Samuel de Champlain, très bon cartographe et dessinateur, illustre ses découvertes. On peut voir des dessins des premières habitations, des animaux inconnus, de la vie traditionnelle des Indiens. Les journaux des capitaines de marine sont aussi connus; ceux des missionnaires, des grands voyageurs constituent des documents précieux et souvent uniques sur les façons de vivre à certaines époques. Ces documents constituent une très grande partie du matériel sur lequel se penchent les historiens.

Carnets d'observation en science

Ce dessous, j'ai extrait de l'ouvrage de Roy, *L'astronomie et son histoire*, une illustration intéressante des. On se souvient que les carnets de Galilée comportent de nombreuses observations de Jupiter; l'astronome y consigne méticuleusement les déplacements des satellites de la planète au fil des jours. Il en est de même des dessins du frère Marie-Victorin dans sa *Flore laurentienne*; ils sont faits avec minutie et détails pour permettre de bien distinguer les plantes.

Les récits autobiographiques, les correspondances diverses

J'ai pu constater l'intérêt porté, tout particulièrement par les historiens, aux correspondances et aux récits autobiographiques. Des gens ordinaires, sans une visée scientifique, ont méticuleusement consigné les faits quotidiens, les menus gestes, la vie traditionnelle d'une époque. À partir de ces témoignages, on peut retracer la vie dans les écoles de rang, la difficile intégration d'immigrants aux sociétés d'accueil ou encore la vie des femmes dans les communautés religieuses.

Ce rapide tour d'horizon me permet de constater qu'on note systématiquement depuis longtemps et ce, pour diverses raisons que je condense sous trois aspects :

- Découvrir, comprendre, expliquer;
- Rappporter, faire savoir;
- Témoigner, ne pas oublier, partager (aspect plus intime, singulier).

Restreignons cependant les propos au champ scientifique pour lequel nous écrivons. Je garde toutefois à l'esprit ces trois visées générales. Quels sont les outils dont dispose le chercheur pour consigner ses données?

La méthode scientifique

Deux traditions se partagent le champ méthodologique. D'une part, une tradition quantitative où les principaux instruments de collecte de données concernent les cahiers de laboratoire, les rapports ou les notes de recherche (souvent agrémentés de statistiques et d'analyses). D'autre part, une tradition qualitative où les instruments retenus concernent davantage les notes de terrain, le journal de bord, le journal de pratique réflexive, les mémos.

Le journal de bord est souvent mentionné comme instrument, essentiel ou accessoire, pour consigner les données. Je retiens trois grandes sources auxquelles on peut rattacher la plupart des écrits : le courant anthropologique (*field notes* ou notes de terrain) le courant de la théorisation ancrée (mémos) et les journaux de pratique réflexive.

Il est bien évident que je vais, dans le cadre de cet article, circonscrire mon propos à la tradition qualitative. Je vais tout d'abord reprendre les définitions générales du journal de bord et des notes de terrain afin d'en souligner les similitudes et les points singuliers. Par la suite, j'approfondirai les trois instruments que je viens de mentionner, à savoir les *field notes* (ou notes de terrain) dans le courant anthropologique, les mémos dans le courant de la théorisation ancrée et, pour terminer, les journaux de pratique réflexive.

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

Dans son dictionnaire des méthodes qualitatives, Mucchielli (1996) consacre deux entrées différentes pour ces instruments. À la lecture comparée, je suis frappée par la similitude des propos. Au point où le journal de bord de Malinowski, anthropologiste réputé, est cité comme illustration d'un journal de bord de chercheur, c'est-à-dire, selon lui, une façon de « consigner les événements de ma vie par ordre chronologique. » (Mucchielli, 1996 :116)¹.

La structure des deux instruments est la même : les notes sont à la fois théoriques, méthodologiques et descriptives. On leur adjoint des notes de site regroupant des données davantage d'ordre socio-démographique. On pourrait résumer les propos en disant :

- L'utilisation de ces instruments permet une description riche et continue des événements (quels qu'ils soient et qu'elle qu'en soit la nature);
- La visée générale est d'établir des relations entre les données colligées, la théorisation formelle ou informelle qui en émerge, l'analyse qui est faite et le compte rendu qui en est présenté;
- Une grande variété d'informations s'y retrouve;
- La question de leur accessibilité n'est pas mentionnée bien que la lecture m'amène à penser que leur usage est restreint à un nombre limité de personnes, engagées dans la recherche.

QU'EN DISENT LES MÉTHODOLOGUES?

Entrons maintenant au cœur des grandes traditions de recherche et voyons plus en détail les instruments que chacune propose pour conserver « la mémoire vive » de la recherche. Je commencerai par la tradition anthropologique et j'utiliserai, dans la recension des auteurs anglais, les termes en anglais tels qu'ils sont proposés, sans chercher à faire des liens avec les équivalents français. J'ai pu remarquer en effet que les auteurs francophones utilisent des termes différents et mon but est davantage de présenter chaque auteur.

Anthropologie

Une première constatation : tous les auteurs qui traitent de la méthode font une large place aux notes de terrain. J'ai retenu, du côté anglais, les travaux de Lofland et Lofland, de Spradley, de Schatzman et Strauss et de Burgess. Du côté franco-qubécois, je m'attarderai aux travaux de Deslauriers et Laperrière.

Certes, j'aurais pu explorer plus à fond la tradition française, mais l'ensemble recensé m'a paru présenter tellement d'unité et les références aux écrits français sont si fréquents que j'ai décidé de passer outre.

Les travaux de J. Lofland et L.J. Lofland ont débuté en 1971; c'est toutefois l'un de leurs derniers écrits que j'ai utilisé à savoir : *Analyzing social setting. A guide to qualitative observation and analysis*. Ils consacrent tout un chapitre (le 5) à l'enregistrement (au sens large) des données (*logging data*). Dans ce chapitre, ils font une distinction entre l'instrumentation utile lors d'entrevues et celle à laquelle le chercheur peut avoir recours lorsqu'il travaille sur le terrain.

À propos de l'entrevue, Lofland et Lofland proposent d'avoir recours à deux types d'inscription : les *facesheets* (données factuelles; sociodémographiques) et les *post-interview comment sheets*; celles-ci sont du domaine du privé et concernent les réactions du chercheur à la suite de l'entrevue, ses émotions, ses difficultés, ses intuitions ou ses réflexions personnelles.

À propos de l'observation sur le terrain, les chercheurs proposent une grande variété de façons à la fois de mettre l'esprit du chercheur en éveil et de faciliter la consignation des données.

- Les *mental notes*, sorte d'activités d'éveil, permettent au chercheur de se préparer à une situation, de se remémorer le contexte général de l'événement au moment où il s'est déroulé.
- Les *jotted notes* (ou notes en vrac pourrait-on dire) sont des notes prises à la volée, sur des mini-tablettes, des mots, des intuitions fugaces, des bouts de phrases qui paraissent significatifs. Lofland et Lofland conseillent de les consigner discrètement ou officiellement (souvent l'observé/écouté attend de vous une marque d'attention et ceci pourrait témoigner de votre intérêt).
- Les *fuller jottings* sont des notes plus extensives, plus élaborées.
- Les *full field notes* sont analogues aux notes descriptives traditionnelles auxquelles sont ajoutées des notes analytiques et interprétatives. Les chercheurs suggèrent de les intégrer aux notes de terrain tout en les distinguant par des marqueurs. Ils font aussi mention de notes personnelles où sont consignés les émotions, les impressions, les réactions spontanées ou encore les biais repérés.

Notons pour terminer que Lofland et Lofland mentionnent que :

Field notes are typically quite private documents or at least accessible only to your trusted friends, as in most team observer situations [...] since your notes will *never* be public documents, you can *write on*. (1984 :67)

Les travaux de Spradley constituent une référence dans le domaine de l'observation participante. Leur ouvrage consacre plusieurs pages aux différentes façons de consigner les données en ethnographie. Davantage pratique, le guide publié en 1980 consacre le septième chapitre à cette question. Spradley place d'emblée sa visée :

There are several different kinds of fieldnotes that makeup an ethnographic record. Every ethnographer develops a system for organizing a field and field notebook. The following suggested

format reflects the organization I have found most useful.(1980 : 69)

Spradley propose quatre types de notes de terrain.

1. Les *condensed accounts*: ce sont les notes prises immédiatement après l'observation. Elles se situent dans l'immédiateté.
2. Les *expended accounts*: qui sont des notes qui se combinent aux toutes premières collectes de données. Elles concernent des détails de verbatim, des faits concrets, des gestes fugaces observés. L'auteur suggère de noter ces événements même si cela se répète, car cela permet de voir émerger des configurations.
3. Le *fieldwork journal* où sont notées les expériences, les idées, les peurs, les erreurs, les confusions, les situations problématiques. Ceci constitue le côté personnel du travail de terrain et concerne davantage le domaine affectif. Spradley conseille de dater toutes ces inscriptions.
4. Le *analysis and interpretation notes*, sortes de notes théoriques qui concernent intuitions, les généralisations, les analyses des situations sociales, les interprétations.

Dans leur ouvrage sur la recherche sur le terrain, Schatzman et Strauss ont élaboré, dès 1973, les précautions à prendre pour garder en mémoire les événements importants qui se déroulent au cours d'une recherche.

What our researcher requires are recording tactics that will provide him with an ongoing, developmental dialogue between his roles as discoverer and as social analyst. (1973 : 94)

Ils distinguent très clairement trois types de notes : *observational notes*, *theoretical notes* et *methodological notes*, distinctions qui seront constamment reprises. Ils y ajoutent les *analytic memos* qui concernent les inférences qui mènent à la théorisation et les rapports d'entrevues où l'on retrouve les données sociodémographiques.

Selon Schatzman et Strauss, le but de ces notes est de structurer la créativité et de faciliter la mémorisation. Pour ces anthropologues, ces notes sont du domaine privé ou accessibles à des collègues proches, car beaucoup d'informations sont confidentielles. Le chercheur ne doit pas être censuré; il peut coucher sur papier ses idées les plus folles et ses pensées intimes; il doit avoir la liberté dans l'interprétation, dans les inférences ou les suppositions qui émergent à son esprit (1973; 97-98).

En 1982, Burgess édite chez Allen & Unwin un ouvrage général sur la recherche sur le terrain où il reprend sensiblement toutes les balises fixées antérieurement. La septième section, rédigée par Burgess lui-même, est consacrée à l'enregistrement des données et aux *field notes*. Fait intéressant : pour la première fois, il est explicitement fait mention du caractère **public** de certaines inscriptions. Burgess mentionne en effet,

Until relatively recently few researchers gave direct access to their field notes, diaries, journals, letters, interview transcripts and documents, yet these provide the basic data with which the

field researcher works. The result has been that readers of field studies could never be sure what kind of material was initially recorded in the researchers's notebook. However, developments in data analysis [...] have meant that actual situations recorded in field notebooks have found their way into the final analysis. [...] In these circumstances, researchers have to consider what data to select and record, when to record it and how to record it.

Burgess n'innove pas tellement et il se contente de reprendre telles quelles les grandes catégories mises de l'avant par ses prédécesseurs, à savoir, *substantive field notes*, *methodological field notes* et *analytic field notes*.

Au Québec, deux auteurs ont plus spécifiquement écrit sur cette question et leurs travaux sont à la source d'un ensemble de précautions méthodologiques que l'on retrouve dans la plupart des manuels de méthodologie. Il s'agit de Jean-Pierre Deslauriers et de Anne Laperrière. Leurs travaux s'inscrivent dans cette tradition que nous venons de décrire.

Deslauriers (1991), dans son ouvrage consacré à la recherche qualitative, cite comme source de sa réflexion les travaux de Lofland, (1971) et de Schatzman et Strauss, (1973) qui lui semblent, après expérience, d'une grande utilité. Il retient trois types de notes.

Les *notes descriptives* qui concernent les données de recherche, les observations, la description de faits, d'événements, la consignation de conversations, etc. Trois composantes doivent s'y retrouver : le lieu, les acteurs, la description des événements et des activités. Le tout peut être agrémenté d'images, d'illustrations, de diagrammes ou de photos. On y retrouve aussi les pensées, les sentiments, les impressions, les émotions du chercheur lui-même. Le but de ce type d'inscription est de comprendre son propre état d'esprit lorsque la rédaction du rapport devra être faite. Pour lui, les notes descriptives s'apparentent au journal de bord.

Les *notes méthodologiques*, comme le nom l'indique, condensent les opérations tentées ou planifiées, les événements relatifs aux choix des sites, les problèmes rencontrés, les modifications apportées au devis de recherche et les critères des choix qui ont été faits, les solutions envisagées ou encore les réaménagements de canevas d'entrevue. Il s'agit en quelque sorte de l'histoire méthodologique du projet. Dans cet esprit, elles président à la rédaction de la partie méthodologique du travail de recherche.

Les *notes théoriques* concernent la recherche de sens, de cohérence des observations faites, les interprétations, les déductions, les conclusions. Elles font état des questions et des explications, des liens, des opinions contrastées, des réflexions; elles peuvent être des parties d'analyses ou des essais pour tester des modèles théoriques. Le chercheur y fait des liens avec ses lectures. Dans cette visée, elles sont un support à l'analyse et s'avèrent très utiles lors de la présentation et de la discussion des résultats.

Anne Laperrière (1992) reprend sensiblement les mêmes catégories, tout en les réaménageant, leur ajoutant certaines précisions; la chercheuse établit des liens explicites avec les critères de scientificité. Elle distingue deux types de notes.

Les *notes descriptives* qui concernent l'enregistrement des observations sur le terrain; ces dernières sont concrètes, neutres, souvent énoncées dans les mots des acteurs. De ce fait, elles s'apparentent à des comptes rendus.

Les *notes analytiques* sont de quatre ordres. Laperrière y distingue :

- Les mémos qui concernent les intuitions, les réflexions analytiques transcrites sur le vif;
- Les notes théoriques, centrées sur l'émergence de la théorie (tout comme précisé par Deslauriers);
- Le journal de bord où sont consignées les réflexions personnelles du chercheur concernant divers aspects de la recherche, son intégration dans le milieu, ses réactions personnelles aux situations;
- Les notes de planification (ou notes méthodologiques) : observations, lectures, recherches, analyses, contacts et corrections à faire.

Laperrière précise que les notes de terrain assurent la validité des données, car elles donnent accès aux données elles-mêmes. En outre, le processus permet de prendre conscience de ses perceptions personnelles et de contrôler les effets produits.

En résumé, nous pouvons affirmer que la tradition anthropologique nous propose certains types de notes en précisant clairement leur triple visée descriptive, méthodologique et théorique ou analytiques.

Le journal de bord ou de terrain est un instrument essentiel, à l'usage du chercheur lui-même, où il inscrit ses réactions, ses émotions, ses expériences, etc. Ce type de données est du domaine privé. Des liens assez ténus sont tissés avec les critères de scientificité.

Nous pourrions ajouter que nous sommes davantage devant un aperçu des trucs du métier, centré sur une visée descriptive, pour parer aux errances subjectives du chercheur et aux défaillances de sa mémoire. Il s'agit donc, selon moi, de précautions pour assurer à la fois la validité interne et externe des données recueillies.

La grounded theory

Après avoir fait ce rapide survol de l'instrumentation proposée en recherche sur le terrain, je vous propose de considérer une autre tradition de recherche qui, elle aussi, s'est longuement attardée à la consignation des données et qui a développé une instrumentation spécifique à ses objectifs.

La *grounded theory*, ou théorisation ancrée ou analyse par théorisation, concentre la consignation des données sous un seul chapeau, à savoir la rédaction de mémos qui accompagne tout le processus de recherche. Les mémos ont à la fois une visée descriptive, analytique et interprétative; dans l'esprit de Charmaz, (2005) et de Strauss et Corbin (1994) ; à ce titre, ils font partie intégrante des

données et de ce fait, peuvent être traités comme des données. Le chercheur peut donc les coder, les traiter par d'autres mémos, les intégrer dans ses analyses.

Les mémos doivent être intégrés à tous les moments de la recherche; ceci découle évidemment du processus récurrent de la *grounded theory*. De nombreuses précisions techniques sont données quant à leur forme (de nature plutôt informelle) ou leur style ou leur longueur (qui doivent s'adapter au contexte et au moment de la recherche). Guillemette (2005) précise que

Ces mémos documentent l'analyse et fournissent des explications sur les choix du chercheur pour des concepts, des relations entre les codes, des épisodes d'échantillonnage théorique, etc. (Charmaz, 1983; Pidgeon, 1991). Il peuvent aussi documenter l'évolution de l'élaboration théorique expliquant, par exemple, comment le recours aux écrits scientifiques a été réalisé ou comment les idées préconçues du chercheur ont été mises entre parenthèses (Charmaz, 2004; Schreiber, 2001).

Dans ce sens, ils s'apparentent à la fois aux notes méthodologiques et aux notes théoriques telles que proposées en anthropologie.

Souvent ce type de consignation de données est repris à propos d'approches sensiblement analogues à la *grounded theory*, vraisemblablement à cause de leur versatilité, mais aussi parce qu'ils s'intègrent facilement au traitement des données à l'aide de logiciels, tel N'Vivo, pensé spécifiquement pour ce type d'analyse. Morse et Richard (2002) y font spécifiquement mention dans leur ouvrage sur l'analyse des données qualitatives.

Les adaptations

J'aurais pu qualifier les paragraphes qui suivent de bricolage ou d'emprunts; loin de moi d'appliquer une connotation péjorative à ces deux qualificatifs. Au contraire. Les chercheurs ont souvent recours à des instruments qui se situent dans d'autres traditions de recherche, formalisées différemment; pensons par exemple à ceux qui colligent des données par entrevues. Les ouvrages méthodologiques font souvent référence à des instruments qui s'apparentent à ce que nous venons de décrire.

Miles et Huberman (1991) ont consacré une partie de leur ouvrage aux mémos. Ils reprennent sensiblement les idées de la *grounded theory* en accentuant l'aspect théorique des mémos. Pour eux, le mémo est une opération continue de conceptualisation qui va au-delà de la simple description. Les mémos doivent être classés, codés, rattachés aux analyses ou aux descriptions. Ils servent à évaluer le degré d'adéquation du cadre original et à corriger les faiblesses des plans conceptuels ou méthodologiques.

Jaccoub et Mayer (1997) reprennent à leur compte les trois types de notes, tel qu'énoncé en anthropologie. Selon eux, ces notes peuvent rendre compte des forces et des faiblesses d'une démarche de recherche (idée amenée par Pourtois et Desmet en 1989). Les notes sont intégrées à la démarche d'analyse des données. Quant au journal de bord, il concerne le déroulement de la

recherche et vise la transparence du processus. À la suite de Pourtois et Desmet (1989), Jaccoub et Mayer avance que ces instruments sont essentiels pour contrôler la fiabilité de la recherche et augmenter sa crédibilité. On pourrait ajouter qu'il y a là un passage de critères internes à la recherche à des critères externes.

Le journal de pratique réflexive ou journal de bord

Issu des approches narratives, dans la lignée des récits de vie ou de pratique, le journal de bord est un instrument largement utilisé dans le développement professionnel (Chené, 1995; Desgagné et al., 2001; Holly & McLoughlin, 1989; Huberman et al., 1997; Schön, 1996, Carter, J. et al. 1994).

Holly & McLoughlin (1989) font d'intéressantes distinctions à cet effet et proposent huit fonctions différentes au journal professionnel. On pourrait avancer que ces fonctions recouvrent sensiblement les visées des notes théoriques, méthodologiques et descriptives. Certaines fonctions sont davantage énoncées en relation avec le développement personnel et professionnel et beaucoup d'importance est mise sur l'introspection, l'analyse réflexive, l'exploration de l'univers intérieur de la personne à partir des valeurs et des croyances.

On distingue deux types de données: les données descriptives et les réflexions et les analyses personnelles; mais l'intérêt réside dans l'interaction des deux pôles: la narration (comme en anthropologie) et l'analyse qu'en fait le chercheur (comme en *grounded theory*).

Notons au passage que le journal de bord est un instrument largement mentionné dans les écrits concernant la recherche-action. Il répond sensiblement aux mêmes exigences que celles fixées pour le journal de pratique réflexive, assurant ainsi à la fois la validité interne et la validité externe du processus de recherche.

POURQUOI NOTER?

Revenons à cette amorce de description, laissée en place au début de notre texte

Le journal de bord est constitué de traces écrites, laissées par un chercheur, dont le contenu concerne la narration d'événements (au sens très large; les événements peuvent concerner des idées, des émotions, des pensées, des décisions, des faits, des citations ou des extraits de lecture, des descriptions de choses vues ou de paroles entendues) contextualisés (le temps, les personnes, les lieux, l'argumentation) dont le but est de

et ajoutons-y les buts compte tenu du survol que nous venons de faire :

dont le but est de se souvenir des événements, d'établir un dialogue entre les données et le chercheur à la fois comme observateur et comme analyste, de se regarder soi-même comme un autre.

À partir de ces trois buts, il me semble qu'il est préférable de ne pas exiger que les notes de terrain ou que le journal de bord constitue l'outil qui engloberait toutes les possibilités. C'est beaucoup demandé à un seul instrument. On connaît déjà la difficulté de s'astreindre à la consignation de ce type de données (tous les chercheurs le mentionnent); il ne faudrait pas que l'instrument devienne rebutant au point où seuls quelques doctorants compulsifs s'y astreignent. Il faut prendre en compte la faisabilité dans le cadre d'une recherche doctorale afin de pas étouffer le processus, mais plutôt lui donner de la profondeur. Cette étape de consignation de données ne peut être « allégée », ni rendue « joyeuse »; tout chercheur, au retour d'une période d'observation, doit rédiger ses notes de terrain. J'estime en outre que de plus en plus d'insistance sera mise sur la pertinence des résultats de recherche et que les chercheurs devront rendre des comptes non seulement sur le processus de recherche mais aussi sur ses retombées.

Ainsi, je propose de retenir trois types d'instruments : les notes de terrain, les mémos et le journal de pratique de recherche, en resituant chacun dans sa tradition de recherche, en lui attribuant des fonctions spécifiques et en établissant des liens avec les critères de scientificité.

Dans la mesure où les traces écrites (quel qu'en soit le nom) laissées par le chercheur sont utilisées pour appuyer la **qualité** (critères scientificité) de la recherche, il convient que ces traces soient accessibles, qu'elles fassent partie intégrante des données. La discussion sur les critères devra faire place à l'instrumentation retenue et en montrer la pertinence.

QUELS INSTRUMENTS CHOISIR?

Les notes de terrain

Le travail d'explicitation accompli par les méthodologues en anthropologie est remarquable et l'instrumentation est adaptée au type de données recueillies. Je propose de conserver, pour toute recherche recouvrant à des observations (participantes ou non), les notes de terrain. Celles-ci devraient être simples, claires pour le chercheur qui doit les consigner et répondre à l'objectif *de se souvenir des événements*, quelle que soit la nature des événements. Il est clair que, dans la mesure où ces données constituent le corpus même, elles doivent être accessibles selon les réserves habituelles de confidentialité. Ceci n'empêche nullement tout chercheur qui le désire de tenir un carnet personnel où seront consignés ses états d'âme. À la suite de Burgess (1982), nous ajoutons que le chercheur doit alors décider quelles données seront considérées et la façon de les insérer dans le processus de traitement.

Les notes descriptives: comme le suggère Deslauriers (1991) concernent les données de recherche, les observations; la description de faits, d'événements, la consignation de conversations, etc. Le chercheur peut y ajouter ses réactions personnelles, ses questions.

Les notes méthodologiques: parce qu'elles concernent directement la conduite de la recherche; ces notes devraient être datées, accessibles, documentées; les choix devraient être argumentés et les corrections de trajectoire expliquées de façon à ce que le chercheur puisse en rendre compte dans la rédaction du rapport de recherche.

Les notes théoriques qui pourraient être, s'il y a lieu, réécrites et rendues accessibles pour illustrer l'élaboration des idées, des modèles (aspect conceptualisation).

Quels liens peut-on faire avec la scientificité de la recherche?

Une description détaillée et méthodique est une précaution à prendre pour éviter la variance situationnelle, c'est-à-dire le caractère unique de toute situation qui empêcherait la comparaison. Le chercheur peut ainsi mieux établir des liens entre la problématique et les résultats obtenus; ainsi est assurée la **validité externe** du processus de recherche. On pourrait aussi parler qu'une description fine et minutieuse, au travers de notes de terrain, assure la pertinence ou transférabilité des résultats de recherche.

En établissant des liens explicites entre les données et les analyses au travers des notes théoriques, le chercheur s'assure de la **validité interne** du processus en terme de crédibilité et corroboration. Il s'assure ainsi, même au travers des notes méthodologiques, que des facteurs cachés liés au dispositif d'enquête n'ont pas nuit à la qualité de son travail.

Les mémos

Il conviendrait, selon moi, de réserver les mémos aux recherches en *grounded theory* ou en théorisation ancrée. Ces méthodes sont très spécifiques et ne tracent pas de démarcation entre les aspects théorique, méthodologique et descriptif. De plus, le recours aux techniques d'échantillonnage théorique exige des informations précises sur les choix méthodologico-théoriques effectués. À ce titre, les mémos permettent, *d'établir un dialogue entre les données et le chercheur à la fois comme observateur et comme analyste.*

Quels liens peut-on faire avec la scientificité de la recherche?

Les mémos sont ainsi intégrés au processus d'écriture de la recherche; ils en font partie intégrante et assurent la **validité interne** du processus en établissant constamment des liens entre les données et les analyses.

Il n'en demeure pas moins qu'un aspect demeure important : il s'agit de la prise en compte des préférences du chercheur. Tant Glaser que Strauss ont longuement discuté de la question sous l'angle de la suspension des cadres de références, mais il me semble que la question a surtout été considérée d'un point de vue théorique. La **validité externe** (ou certitude, corroboration) devrait être visée par une attention spécifique à l'intégration des mémos dans les corpus des données. Cet aspect demeure encore une question pour moi quant à la façon (instrumentation) de le faire. À première vue, le seul recours aux mémos, tels que

définis, ne me semble pas suffisant, mais j'ignore ce qu'il conviendrait de proposer.

Le journal de pratique de recherche

Il devrait exister deux catégories de journaux. Premièrement, il y a les journaux de pratique qui servent explicitement d'instrument de collecte de données. Ces journaux de pratique permettent *de se regarder soi-même comme un autre*; ils sont accessibles et on en retrouve des traces tant dans la description des données que dans les analyses. Les inscriptions sont traitées au même titre que les données et répondent aux mêmes exigences. On devrait y retrouver le déroulement chronologique de la recherche où s'emboîtent descriptions, analyses, réflexion, décisions. Certaines modalités de traitement des informations peuvent être retenues pour distinguer l'essentiel de l'accessoire et pour classer les données en vue de préparer les analyses et le rapport final.

Deuxièmement, nul ne peut empêcher un chercheur de noter pour lui-même ses émotions, ses réactions, ses questions personnelles dans un carnet. Il s'agit ici d'un outil personnel du chercheur qui appartient au domaine privé.

Quels liens peut-on faire avec la scientificité de la recherche?

Dans la mesure où le journal de pratique permet de voir et d'apprécier les liens entre les données colligées et les analyses effectuées, il assure la **validité interne** du processus de recherche. Il en assure aussi la validité externe puisqu'on y retrouve les traces de la subjectivité du chercheur, de ses préférences, de ses valeurs, de ses choix et de ses interprétations. Le journal de pratique de recherche peut, à ce titre, être considéré, en complément avec d'autres instruments tel l'entretien, comme un instrument de triangulation des données et, dans la mesure où des descriptions détaillées et méthodiques sont fournies, il contribue à la **validité externe** du processus de recherche.

CONCLUSION

Ces précisions méthodologiques permettent, je l'espère, de préciser ce type d'instrumentation appelé **journal de bord**. On a pu noter que de nombreuses pistes ont été ouvertes afin de consigner un certain type de donnée en recherche qualitative. Je reviendrais une dernière fois sur notre énoncé de départ, cette fois-ci en la modifiant légèrement pour élargir sa portée :

Il existe, au cœur d'un processus de recherche, des activités méthodiques de consignation de traces écrites, laissées par un chercheur, dont le contenu concerne la narration d'événements (au sens très large; les événements peuvent concerner des idées, des émotions, des pensées, des décisions, des faits, des citations ou des extraits de lecture, des descriptions de choses vues ou de paroles entendues) contextualisés (le temps, les personnes, les

lieux, l'argumentation) dont le but est de se souvenir des événements, d'établir un dialogue entre les données et le chercheur à la fois comme observateur et comme analyste et qui permettent au chercheur de se regarder soi-même comme un autre. Cette instrumentation est essentielle pour assurer à la fois la validité interne et la validité externe du processus de recherche.

Ce processus de consignation ne doit pas « étouffer » le processus de découverte : il est là pour le soutenir et en assurer la qualité. Tout chercheur, quelle que soit la méthode à laquelle il recourt, doit à la fois en justifier la pertinence par rapport aux objectifs mais aussi justifier ses emprunts et documenter ses choix méthodologiques.

NOTES

1. On peut retrouver dans Burgess (1982: 200) des extraits fort intéressants du journal de Malinowski titré *The diary of an anthropologist*.

RÉFÉRENCES

- Burgess, R.G. (1982). Keeping field notes. Dans R.G Burgess (ed). *Field research: A sourcebook and field manual*. London: Allen & Unwin.
- Carter, J. et al. (1994). *Competence-based approaches to professional development: newly qualified teacher and mentor perspectives*. Wandsworth : LEA.
- Chené, A. (1995). Dire la pratique, savoir de la pratique. *Cahiers de la recherche en éducation*, 2 (1). 39-56.
- Charmaz, K. (2005). Grounded theory in the 21st century. Dans N.K Denzin, & Y.S. Lincoln (eds). *Handbook of Qualitative Research* (3rd ed.) (507-535). Thousand Oaks : Sage.
- Desgagné, S., Gervais, S., & Larouche, H. (2001). L'utilisation du récit de pratique: son potentiel pour le développement professionnel des enseignants et autres éducateurs du monde scolaire. Dans A. Beaudesne, S. Martineau, & M. Tardif (Dir). *La recherche en éducation et le développement de la pratique professionnelle en enseignement* (203-223). Sherbrooke : CRP.
- Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal : McGraw-Hill La Chenelière.
- Guillemette, F. (2005). *L'engagement des enseignants du primaire et du secondaire dans leur développement professionnel*. Thèse de doctorat. Doctorat-réseau des Universités du Québec. Université du Québec à Trois-Rivières.

- Holly, M. L., & McLoughlin, C. S. (1989). Professional development and journal writing. *Dans* M. L. Holly, & C.S. McLoughlin (Éds). *Perspectives on teacher professional development* (259-283). London : Falmer.
- Huberman, M. A., Thompson, C. L., & Weiland, S. (1997). Perspectives on the teaching career. *Dans* B. J. Biddle, T. L. Good, & I.F. Goodson (Éds). *International Handbook of Teachers and Teaching. Volume I* (11-77). Boston : Kluwer Academic.
- Jaccoub, J., & Mayer, R. (1997). L'observation en situation et la recherche qualitative. *Dans* J. Poupard et al. (Dir). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (211-249). Montréal : Gaëtan Morin.
- Laperrière, A. (1992). L'observation directe. *Dans* B. Gauthier (Dir.) *Recherche sociale. De la problématiques à la collecte des données* (2^e éd.) (259-271). Sillery: Presses de l'Université du Québec.
- Lofland, J., & Lofland, L.H. (1984). *Analyzing social setting. A guide to qualitative observation and analysis* (2^e éd.) Belmont: Wadsworth.
- Mayer, R et Ouellet, F. (1991). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Montréal : Gaëtan Morin.
- Miles, M.B., & Huberman, M.A. (1991). *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles : DeBoeck.
- Morse, J. M., & Richard, L. (2002). *Readme first for a user's guide to qualitative methods*. Thousand Oaks: Sage.
- Mucchielli, A. (1996). (dir.). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Pourtois J.-P., & Desmet, H. (1989). Pour en recherche qualitative et néanmoins scientifique. *Réseaux*, 55-57, pp.3-35.
- Savoie-Zajc, L. (2003). *Les critères de rigueur de la recherche qualitative/interprétative : du discours à la pratique*. Communication prononcée dans le cadre du colloque de l'Association pour la recherche qualitative *Regards actuels sur les critères de scientificité*. Trois-Rivières, 28 novembre 2003.
- Schatzman, L., & Strauss, A.L. (1973). *Field research. Strategies for a natural sociology*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall.
- Strauss, A. L., & Corbin, J. (1994). Grounded theory methodology: An overview. *Dans* N. K Denzin, & Y.S. Lincoln (Éds). *Handbook of qualitative research* (273-285). Thousand Oaks: Sage.
- Schön, D. A. (1996). *Le tournant réflexif. Pratiques éducatives et études de cas*. Montréal : Logiques.
- Schreiber, R.S. (2001). The "how to" of grounded theory: Avoiding the pitfalls. *Dans* R. S. Schreiber, & P.N. Stern (Éds). *Using grounded theory in nursing*. (55-83). New York: Springer.
- Spradley, J. P. (1980). *Participant observation*. New York: Holt, Rinehart and Winston.

Colette Baribeau est maintenant, à titre de retraitée, professeure associée à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle y a enseigné les cours de méthodes de recherche en éducation tant à la maîtrise qu'au doctorat. Spécialiste en didactique du français, elle s'est toujours intéressée aux questions méthodologiques. Engagée depuis sa fondation dans l'Association pour la recherche qualitative, elle a largement contribué à son essor et à la tenue des activités scientifiques qui ont permis le développement de la recherche qualitative au Québec.